

Avis de sélection préalable pour occupation du domaine public communal

Procédure en application de l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

Dénomination de la collectivité

Commune d'Alet-les-Bains

49 rue Nicolas Pavillon

11580 Alet-les-Bains

Tél : 04 68 69 95 00

Mail : mairie.alet@wanadoo.fr

Pour tout renseignement, contacter la mairie à l'attention de :

Monsieur Richard AUDABRAM, Maire

Objet du contrat

Convention d'occupation du domaine public (Autorisation d'Occupation Temporaire – AOT) pour l'exploitation d'un commerce de proximité.

Description des locaux

**La commune d'Alet-les-Bains est propriétaire d'un bâtiment situé :
31, avenue Nicolas Pavillon – 11580 Alet-les-Bains**

Ce local comprend :

- un espace de vente et de consommation,
- une cuisine,
- un WC,
- une surface totale d'environ 69 m²,
- une terrasse extérieure aménagée.

Le site est destiné à accueillir un point multi-services, répondant aux besoins de proximité de la population.

Activités envisagées

Le futur exploitant pourra développer une ou plusieurs activités de proximité, notamment :

- alimentation générale
- dépôt de pain
- presse / librairie
- débit de boissons
- petite restauration (sur place et/ou à emporter)
- services complémentaires (selon projet)

Le projet devra s'inscrire dans une logique de service à la population, de convivialité et de dynamisation du centre-bourg.

Durée de la convention

La convention d'occupation temporaire sera conclue :

- pour une durée de **3 ans**,
- renouvelable **une fois pour 1 an** par décision expresse de la commune.

Convention précaire et révocable.

Loyer

Le loyer des murs est de 450,00 € mensuel, terrasse comprise.

Objectif de la procédure

Le présent avis vise à permettre à la commune de sélectionner un exploitant pour l'occupation du domaine public communal dans des conditions transparentes et équitables.

Critères de sélection

Les candidatures seront analysées selon les critères suivants :

1. **Qualité du projet d'exploitation**
 - pertinence économique
 - cohérence avec les besoins du territoire
 - moyens humains, techniques et financiers
2. **Compétences et références du candidat**

Contenu du dossier de candidature

Le dossier devra impérativement comprendre :

- Une **présentation du projet** (activité, horaires, ouverture envisagée)
 - Les **moyens humains, matériels et financiers**
 - Les **références professionnelles**
 - Les **justificatifs de qualification** (CV, diplômes...)
 - Une **attestation sur l'honneur signée**
 - Un extrait **Kbis** ou équivalent (Auto entrepreneur, micro-entreprise, etc [...])
-

Modalités de remise des candidatures

Les dossiers devront être transmis :

Sous pli cacheté

Par courrier recommandé ou remis en main propre à :

Mairie d'Alet-les-Bains

49 rue Nicolas Pavillon

11580 Alet-les-Bains

Horaires d'accueil :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 10h–12h / 14h–16h
- Vendredi : 10h–12h

Mention à porter sur l'enveloppe :

« **Offre – Convention d'occupation domaniale – commerce de proximité** »

Date limite de réception

Le lundi 8 juin 2026 à 12h00.

Toute candidature reçue hors délai ne sera pas examinée.

Informations complémentaires

- La commune se réserve la possibilité :
 - d'organiser des échanges avec les candidats
 - de négocier
 - ou d'attribuer directement sur la base des offres initiales
 - Aucune indemnité ne sera versée aux candidats non retenus.
-

Accès au dossier complet

Le dossier de consultation est disponible sur :

<https://aletlesbains.com>

Communication

Le présent avis pourra faire l'objet d'une publication sur :

- site internet de la commune
- supports de presse locale